

REGLEMENT

La randonnée « LA FONTAN » est ouverte à tous les cyclos affiliés ou non à la FFCT

Les participants de - 18 ans, non accompagnés, doivent présenter une autorisation parentale

Sur les parcours, les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage et se doivent de respecter le code de la route

Le Club Organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir aux participants au cours de cette randonnée

Le port du casque est obligatoire

- Numéros Utiles -

Pompiers : 18 ou 112 depuis un portable

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Organisateurs : 06 18 42 21 34 - 06 89 80 28 82

SOYEZ PRUDENTS ET BONNE ROUTE

